



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 13/04/2021

NADIA HAI, MINISTRE CHARGÉE DE LA VILLE, INSTALLE LE COMITE TERRITORIAL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DANS LE NORD

Ce lundi 12 avril 2021

Ce lundi 12 avril, Nadia Hai, ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la Ville, était dans le Nord, à Lille, pour **installer le Comité territorial de la politique de la ville**, aux côtés de Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord et de Camille Tubiana, préfète déléguée pour l'égalité des chances, et en présence des élus concernés par la politique de la ville, connectés en visioconférence.

L'objectif était de **s'assurer que les mesures annoncées, le 29 janvier dernier, par le Comité Interministériel des Villes (CIV) et déclinées en complément du Plan de relance, parviennent rapidement aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, afin que « les promesses républicaines deviennent une réalité pour tous les habitants »**. Des engagements forts ont, en effet, été pris lors du CIV par le Premier ministre, Jean Castex, puisque 78 mesures ont été décidées dans tous les domaines (culture, sécurité, éducation, emploi, rénovation urbaine, transition écologique, etc.), et **3,3 milliards d'euros annoncés pour les quartiers**, dont 1,1 milliard d'euros de crédits du Plan de relance.

Plusieurs thématiques prioritaires ont été identifiées, et en particulier la **sécurité et la prévention de la délinquance** avec, notamment, le recrutement de 300 éducateurs et de 300 médiateurs sociaux dans les quartiers au niveau national.

Concernant le **logement et le cadre de vie**, un abondement de l'enveloppe de l'ANRU de 2 milliards d'euros pour le nouveau programme de renouvellement urbain a été annoncé ainsi qu'un plan de rattrapage de 100 millions d'euros pour les équipements sportifs et l'appel à projet Quartiers fertiles.

En matière d'**éducation**, le CIV prévoit, entre autres, le déploiement des internats d'excellence et des Cités éducatives dont 3 nouvelles dans le département s'ajoutant aux 6 existantes.

La thématique de l'**emploi et du développement économique** est également primordiale pour la ministre, afin que chacun puisse sortir de l'accompagnement social et avoir un revenu propre. Ainsi, 500 conseillers Pôle emploi supplémentaires seront déployés, dont 68 dans 8 agences du département. De nouvelles Cités de l'emploi verront également le jour, ainsi que des Quartiers productifs, dont 2 dans le Nord. Enfin, les Parcours emploi compétence (PEC) seront développés dans les QPV avec une augmentation de la prise en charge État.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Enfin, pour la thématique de la **cohésion sociale**, l'accès au droit est majeur et les Maisons France Services seront déployées sur le territoire. Le dispositif Quartiers d'été est également reconduit pour des actions de même qualité.

Face à un niveau d'engagement exceptionnel de l'État, une nécessaire stratégie commune Etat-collectivités en faveur des QPV du Nord

Ce comité territorial a été l'occasion, pour la ministre, d'échanger avec les 69 maires ayant des QPV, les présidents d'EPCI porteurs des contrats de ville, les parlementaires, le président du Conseil départemental et les sous-préfectures sur la mise en œuvre de ces mesures dans les QPV du Nord.

L'enjeu est conséquent. Avec **91 quartiers politique de la ville (QPV)** répartis dans **69 communes**, et plus de **360 000 habitants** qui y résident, le Nord concentre les enjeux liés à la politique de la Ville. Il est d'ailleurs le **2^e département en termes de budget alloué** par la politique de la Ville, après la Seine-Saint-Denis : avec plus de **54 millions d'euros en 2020**.

Cette rencontre va permettre la **territorialisation et l'adaptation de la mise en œuvre des mesures aux besoins des territoires**. Effectivement, au regard de ce niveau d'engagement exceptionnel de l'État en faveur des quartiers prioritaires, il importe que les élus locaux puissent échanger avec l'État pour parvenir, à l'échelle départementale, à une vision partagée et à une stratégie commune. Ce comité sert d'enceinte de dialogue État-collectivités sur l'action à mener en faveur des quartiers prioritaires et pourra se réunir une fois par semestre.

Lors de ce premier comité territorial, 7 interventions ont été choisies pour témoigner des mesures déjà mises en œuvre sur le département et de la possibilité pour les élus de s'en emparer.

Ainsi, la Directrice territoriale Nord Pôle emploi, Caroline Riffard, a pu témoigner de l'accompagnement intensif **#1jeune1solution**, du déploiement des **Emplois francs**, des **PEC** et du **renforcement des équipes Pôle emploi en QPV**. Le Directeur régional de l'association Adie, Abderrahmane Salhi, a ensuite, quant à lui, présenté la **prime entrepreneur des quartiers**, sa mise en œuvre et les effets bénéfiques pour les habitants de QPV qui en bénéficient.

La parole a ensuite été laissée à 5 maires, dont Patrick Geenens, le maire de Ronchin, pour une présentation de la remobilisation scolaire par le sport des jeunes éloignés du cadre scolaire dans le cadre du plan **Quartier d'été**. La maire de Tourcoing, Doriane Bécue, a exposé la démarche de la **Cité éducative** de son territoire et notamment l'ouverture de l'école aux parents, associations et acteurs éducatifs divers. La maire de Denain, Anne-Lise Dufour-Tonini, a, quant à elle, exposé les constats qui ont conduit au déploiement des « **petits déjeuners gratuits** » sur sa commune. Le président de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), Patrice Vergriete, a, ensuite, présenté l'action de **formation à la sensibilisation au protoxyde d'azote** dispensée à nombre d'acteurs locaux. Enfin, le président de la Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre (CAMVS), Benjamin Saint-Huile, a témoigné de l'appel à projets **Quartiers fertiles** et de sa mise en œuvre sur l'agglomération au vu des spécificités et enjeux du territoire.

Les échanges ont permis de mettre l'accent sur des mesures très concrètes dont les élus locaux, avec l'aide de l'État, peuvent se saisir.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)